

**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE  
CANTON DE SIGOULES  
COMMUNE DE MONESTIER**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du lundi 11 Juillet 2016**

**Présent(e)s** : Marie-Agnès BROUILLEAUD, Virginie CHUPIN, Christian DESREUMAUX, Claude SAUVAGE, Philippe MORAND, Patrick VERGNOL

**Absents excusés** : Anne WAUQUIER (procuration à Christian DESREUMAUX), Richard DOUGHTY et Elizabeth ALEXANDER (procuration à Patrick VERGNOL)

**Secrétaire de séance** : est désignée Christian DESREUMAUX

**ORDRE DU JOUR** :

- Retrait délibération compteur Linky
- Acceptation des nouveaux statuts du SIAEP des Coteaux Sud Bergeracois
- Transfert des compétences "fonctionnement des équipements d'enseignement" par la COM COM aux communes membres
- Achat et viabilisation terrain Green Valley

\*\*\*\*\*

- Divers ne donnant pas lieu à délibération

-----

**La séance est ouverte à 18h45**

En préambule, signature de la liste de présence et lecture par Madame Le Maire du compte rendu du dernier conseil municipal.

Le conseil prend également acte de la démission de M. Nicolas Bourgade du conseil municipal. De ce fait le fonctionnement du conseil municipal se fera à 9 conseillers et le quorum ainsi que la majorité passent à 5.

**Approbation du compte rendu du dernier  
Conseil Municipal**

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**Acceptation des nouveaux statuts du SIAP  
des Coteaux Sud Bergeracois**

Lecture par Madame le Maire du courrier envoyé par Patrick Vergnol président du SIAP de Monestier.

Après précisions apportées par Patrick Vergnol, la proposition est soumise au vote.

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0  
Résultat du vote : cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**Transfert des compétences "Fonctionnement  
des équipements d'enseignement"**

Le transfert de ces compétences par la COM COM aux communes membres au 31/12/2016 est soumise au vote.

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0  
Résultat du vote : proposition acceptée

**Retrait de la délibération concernant le  
compteur Linky sur demande M. le Préfet**

Cette proposition fait suite à la demande de Monsieur le préfet nous demandant de retirer cette délibération du 15 avril 2016.

M. Philippe MORAND nous a fait part de son hostilité au retrait de cette demande en raison principalement du caractère dangereux selon lui de ce compteur pour la santé humaine à cause des ondes électromagnétiques émises. Il a été convenu que ce dossier pourrait faire l'objet à la rentrée d'une réunion de travail animée par Philippe MORAND afin de refaire un point sur ce sujet et envisager la mise au vote d'une nouvelle proposition.

Suite à ces débats, la proposition de retrait est mise au vote par Madame le Maire.

Nombre de votants : 8 – pour : 4 – contre : 2 – abstention : 2  
Résultat du vote : proposition acceptée

**Achat et viabilisation du terrain Green Valley**

Sur la base des documents communiqués par M. Nicolas Bourgade concernant l'achat et la viabilisation du terrain Green Valley, cette proposition est mise au vote par Madame le Maire.

Nombre de votants : 8 – pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0  
Résultat du vote : proposition acceptée à l'unanimité

\*\*\*\*\*

➤ **Divers ne donnant pas lieu à délibération :**

- Demande de réserve parlementaire : Philippe MORAND est en charge de la constitution d'un dossier (demande de devis) concernant une demande de réserve parlementaire ; la demande devra être faite sur le mois de juillet. Le projet concernera l'aménagement des bourgs de Couture et de Monestier

Décision validée à l'unanimité

- Construction d'un bac à douche à l'école pour les moins de 3 ans.  
Ce projet a été chiffré à 300 € pour la partie matérielle plus la main d'œuvre.  
Bien que peu coûteux, ce projet a été jugé non prioritaire pour cette année.  
Décision rejetée à l'unanimité

- Prêt de tables et de chaises : Afin d'éviter la perte ou la casse de matériels appartenant à la commune, il a été proposé de mettre en place une caution.  
Décision validée à l'unanimité

- Projet d'antenne sur le château d'eau : Afin d'améliorer la réception sur les téléphones portables très mauvaise sur la commune, il a été proposé d'étudier la pose d'une antenne sur le château d'eau, lieu semblant le plus adapté à cet usage.  
Décision validée à la majorité

**La séance est levée à 20 heures 30**

<b>BROUILLEAUD Marie-Agnès</b>	<b>DOUGHTY Richard</b>	<b>ALEXANDER Elizabeth</b>	<b>CHUPIN Virginie</b>	<b>DESREUMAUX Christian</b>	<b>MORAND Philippe</b>
		Procuration à Patrick Vergnol			
<b>SAUVAGE Claude</b>	<b>VERGNOL Patrick</b>	<b>WAUQUIER Anne</b>			
		Procuration à Christian Desreumaux			